

Données extraites du CD(DVD)-ROM : La Résistance dans le Cher (2008)

Raymond TOUPET





Etat-civil

Né(e) le/en 26 janvier 1904 à Thénioux

Profession en 1940 : ouvrier ajusteur Domicile en 1940 : Non renseigné



Résistance

Lieux d'action : Cher

Organisation de Résistance : Passeur lié au 2e bureau de l'armée d'armistice.



Commentaires

Raymond Toupet, ouvrier ajusteur, divorcé, père d'un enfant confié à son ex-épouse, est né en 1904. Dès l'instauration de la ligne de démarcation, très proche de son domicile à Thénioux, R. Toupet se livre à l'activité de passeur. Thénioux est situé sur la rive nord du Cher en zone occupée, cette rivière au débit irrégulier, dangereuse pour ceux qui s'y aventurent à la nage, constituant la "frontière " avec la zone libre. Ajoutons que le village de Thénioux est proche de Vierzon, ville voyant arriver un flux important de prisonniers évadés, aviateurs alliés, réfugiés, recherchés par les polices allemande et française, tentant de rejoindre la zone non occupée.

Grâce à leur connaissance du terrain, R. Toupet et son frère Marcellin font passer de nombreuses

personnes, mais aussi des renseignements pour le compte du Deuxième Bureau de l'armée d'armistice. Dans *La ligne de démarcation*, ouvrage publié en 2003 par Eric Alary, celui-ci écrit (page 128) à propos de la filière des frères Toupet : "L'exemple révèle l'isolement de la filière locale sur la ligne de démarcation. Celle des frères Toupet a fonctionné avec l'aide de vieux amis d'avant-guerre. Apparemment, elle n'a pas non plus opéré avec d'autres équipes locales. De plus, si la filière a son point de départ en Normandie , elle ne forme pas une chaîne continue de relais humain jusqu'à Vierzon. Ainsi, le passager doit-il être jeune et débrouillard pour affronter les premières centaines de kilomètres en zone occupée, jusqu'à la ligne de démarcation. A Thénioux, l'organisation collective du passage est le fruit d'un rejet de l'Allemand, très apparent pour le **prêtre Farcet** de Vierzon et le communiste Raymond Toupet".

Le 6 juin 1941, entre le Cher et le canal de Berry, à Thénioux, R. Toupet doit s'enfuir sous le feu des Allemands, son frère Marcellin, arrêté, réussit à s'échapper. Recherchés, convoqués devant le tribunal de la *Feldkommandantur* de Bourges qui les condamne à mort par contumace le 3 juillet 1941, Raymond et **Marcellin Toupet** s'enfuient en zone non occupée.

Passé en zone libre, Marcellin Toupet est mis en résidence forcée par les autorités de Vichy à Lignières en février 1942. Le second frère de Raymond, Louis est arrêté par les Allemands, puis relâché après un mois de détention, acquitté.

Le 27 novembre 1941, lors d'un passage en barque, R. Toupet est blessé à la jambe, victime d'un tir de douaniers allemands. Soigné à l'hôpital de Châteauroux, à peine rétabli, il reprend ses activités, le 19 janvier 1942 (à partir de Vierzon-Bourgneuf).

Le dernier passage clandestin de R. Toupet a lieu le 6 février 1942, au moulin de l'Abricot (ouest de Vierzon), alors que le Cher est en crue. Sans doute victime d'une dénonciation, (son activité est de notoriété publique), il est atteint par plusieurs tirs allemands qui lui seront fatals.

Les services du Deuxième Bureau de l'Armée d'armistice évaluent à 2 000 le nombre de prisonniers de guerre que R. Toupet a fait passer clandestinement dans sa barque.



Sources et bibliographie utilisées

Auteur : Jean-Claude Bonnin



Sources complémentaires

- Service historique de la Défense, Vincennes : GR 32 R 25
- Service historique de la Défense, Vincennes : GR 16 P 574973



En savoir plus

